



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 1 / 0 2 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 7 / 0 4 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-6784

1 Intitulé du projet

Construction de la déchèterie de La Pommeraye

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Mauges Communauté

Raison sociale

Communauté d'agglomération

N° SIRET

2 0 0 0 6 0 0 1 0 0 0 0 1 0

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

HUCHON

Monsieur

Prénom(s)

Didier

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1°a	Le projet est concerné par la rubrique 2710 de la nomenclature ICPE en tant qu'installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les aménagements envisagés par la Communauté d'Agglomération de Mauges Communauté sur la déchèterie de La Pommeraye consistent notamment à :

- La création d'un local agent, d'un local technique, d'un local DDS, d'un local DEEE, d'un local pour le réemploi,
- Aménagement d'une zone de collecte des huiles, piles, batteries, lampes, néons, plastiques durs, textiles, papiers
- Des alvéoles de stockage pour les déchets verts, les déchets inertes, le bois en mélange et la collecte occasionnelle d'amiante,
- Une zone de stockage de 3 bennes,
- Mise en place d'un éclairage du site,
- Mise en place d'équipements incendie permettant d'assurer la sécurité incendie du site et respectant les réglementations (ICPE, Code du travail),
- Mise en place des ouvrages et équipements nécessaires au traitement des eaux pluviales et de eaux usées,
- Les aménagements paysagers devront être réalisés de sorte à limiter au maximum l'entretien,
- 8 quais permettant la collecte de la ferraille, emballage en verre, mobilier, tout-venant, carton et des bennes de secours (ou pour des futures REP).

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif la création d'une déchèterie à La Pommeraye, qui viendra se substituer aux déchèteries de Bourgneuf-en-Mauges et Montjean-sur-Loire (communes déléguées de Mauges-sur-Loire).

Doté aujourd'hui d'un nombre important d'installations (1 déchèterie pour 6000 habitants contre 1 déchèterie pour 15000 habitants recommandé par l'ADEME), dont certaines pour le moins vétustes et peu fonctionnelles, la collectivité a entamé une réorganisation et une optimisation de son réseau de déchèteries, qui sera mieux adapté aux flux d'usagers et de déchets collectés sur le territoire.

La nouvelle déchèterie de La Pommeraye permettra de couvrir l'ensemble du territoire de Mauges-sur-Loire et collectera environ 2 700 tonnes de déchets par an, pour un flux d'usagers estimé à 24 000 visites annuelles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pour la création du projet, les grandes phases de travaux sont :

- Décapage de la terre végétale,
- Terrassement divers incluant les mouvements de terre en déblais/remblais,
- Création d'un bâtiment maçonné
- Mise en place de murs de soutènement pour quai
- Mise en place des réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et réseaux divers (AEP, électricité, télécommunications...),
- Création des plateformes bétonnées,
- Création des voiries,
- Mise en place des divers équipements

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet concerne la création d'une déchèterie.

Son exploitation consiste à :

- Apport des déchets par les usagers dans les différentes zones et/ou contenants prévus,
- Contrôle des agents et tris si nécessaire,
- Evacuation des différents déchets par l'exploitant selon les normes en vigueur

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) ; permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de l'unité foncière :	11 717 m ²
Surface aménagée (bâtiments et autres aménagements) :	179,63 m ²
Surface de voirie :	4 280 m ²
Surface et nombre de stationnements :	37,50 m ² / 3 places
Surface espaces verts :	3 147 m ²
Linéaire de haies conservées	424 mètres linéaires

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Zone industrielle Le Tranchet

Lieu-dit : _____

Localité : Mauges sur Loire

Code postal : 4 9 6 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 5 1 ' 3 7 " 0 Lat. : 4 7 ° 2 0 ' 4 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est couvert par le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Mauges-sur-Loire et est classé en zone 1AUy, Zone d'extension à dominante activités économiques à court ou moyen terme.

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun milieu naturel d’intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) ne se situe à proximité du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d’une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe sur aucune zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun établissement SEVESO n'est recensé à proximité de la déchèterie et la commune de Mauges-sur-Loire ne fait pas l'objet d'un PPRT. La commune nouvelle de Mauges-sur-Loire est couverte par le PPRI
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI des Vals de Chalonnes-sur-Loire à Orée d'Anjou est prescrit.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune aire d'alimentation de captage d'eau potable n'existe au droit et en aval du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 ne se situe à proximité du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation est conçue et exploitée de sorte à limiter au maximum les potentiels effets sur son environnement proche. Le respect des différentes réglementations en vigueur permet de veiller à cela.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun milieu naturel d'intérêt écologique, arrêtés de biotope, zones importantes pour la conservation des oiseaux, zones humides, aires d'alimentation de captage d'eau potable n'existent au droit et en aval du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun établissement SEVESO n'est recensé à proximité de la déchèterie et la commune de Mauges-sur-Loire ne fait pas l'objet d'un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation est concernée par deux types de déplacements : - les usagers qui viennent déposer leurs déchets, - l'exploitant qui vient récupérer les déchets. L'installation est située dans une zone d'activité où le même type de véhicules circulent sur des axes aménagés.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation est concernée par les émissions sonores liées au bruit des véhicules à moteur en circulation et le bruit du dépôt des déchets dans les bennes par les usagers.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bruits émis par l'installation ne dépassent pas les seuils réglementaires en limite de propriété et ne sont donc pas source de nuisances sonores. De plus, des bruits similaires sont déjà émis dans la zone d'activité dans laquelle se situe l'installation.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La principale odeur provoquée par l'installation est le stockage des végétaux.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Afin d'éviter les nuisances de ces déchets, ils seront évacués toutes les semaines en été et à minima toutes les 2 semaines en hiver.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation sera dotée d'un éclairage extérieur. Ces éclairages seront utilisés en début et fin de journée lors des périodes hivernales et pas plus de 30 minutes après la fermeture de l'installation.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées de l'installation sont dirigées vers le réseau d'eaux usées de la commune de Mauges-sur-Loire. Les eaux pluviales sont dirigées vers le réseau d'eaux pluviales de la commune de Mauges-sur-Loire après traitement dans un décanteur/déshuileur.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation permet la collecte des déchets dangereux et non dangereux des ménages. Ces déchets sont ensuite évacués périodiquement vers les exutoires adaptés.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments ci-dessus, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

En effet, le projet se situe dans une zone ne présentant aucun enjeu biologique et environnemental (aucune zone Natura 2000, aucune ZICO, ZNIEFF ou site RAMSAR n'ont été recensées à proximité du projet). De plus, l'étude menée par le bureau d'études OCE n'a pas permis de mettre en évidence la présence de zones humides sur la zone d'extension du Tranchet et donc sur le périmètre de notre projet.

La commune nouvelle de Mauges-sur-Loire est soumise au PPRI des Vals de Chalon-sur-Loire à Orée d'Anjou. Néanmoins, le site projeté de la future déchèterie de La Pommeraye se trouve sur une zone où l'aléa inondation est nul. Enfin, l'installation est conçue pour ne pas générer d'incidences particulières et exploitée de sorte à limiter au

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice explicative qui se rattache au rubrique 4.1, 4.2, 4.6, 5	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

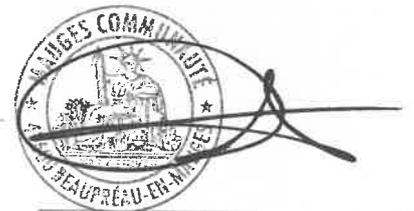
Nom HUCHON

Prénom Didier

Qualité du signataire Président

À Beaumeau en Mauves.

Fait le 05/04/2023



Signature du (des) demandeur(s)

